GRAND CONSEIL
GROSSER RAT
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Grand Conseil GC
Grosser Rat GR

Rue de la Poste 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 50, F +41 26 305 10 49
www.fr.ch/gc

Fribourg, le 22 avril 2015

Commission des affaires extérieures CAE
Rapport au Grand Conseil pour l'année 2014

1. Présidence, membres, séances

Présidence : Andrea Burgener Woeffray

Vice-présidence : André Ackermann (jusqu'au 26 février)
Denis Grandjean (dès le 11 avril)

Membres : François Bosson (jusqu'au 17 mai), Gabrielle Bourguet (dès le 26 mars), Romain Castella, Laurent Dietrich (du 14 mai au 16 décembre), Benjamin Gasser, Denis Grandjean, Bernadette Hänni-Fischer, Gabriel Kolly, Albert Lambelet (dès le 15 juin), Roland Mesot, Alfons Piller, Nadia Savary-Moser (jusqu'au 18 février), Ralph Alexander Schmid, André Schoenenweid (jusqu'au 13 mai), Christian Schopfer (dès le 19 février)

En 2014, la CAE s'est réunie à quatre reprises (11 avril, 4 juillet, 3 octobre, 14 novembre).

2. Activités sur le plan cantonal

2.1 Examen de projets d'actes

En 2014, les actes d'adhésion suivants ont été transmis au Grand Conseil pour ratification, puis soumises à la CAE pour examen préalable :

2014-DICS-48 Loi portant adhésion à l'Accord intercantonal sur le domaine suisse des hautes écoles (Concordat sur les hautes écoles)

2.2 Rapport du Conseil d'Etat sur les relations extérieures

Comme chaque année, la CAE a procédé à l'examen préalable du rapport sur les relations extérieures du canton de Fribourg. Ce dernier prend la forme d'un tiré-à-part compilant les chapitres du rapport d'activité du Conseil d'Etat ayant trait aux relations extérieures.

2.3 Relations avec le Conseil d'Etat

En 2013 déjà, la CAE avait pris contact avec la Commission cantonale en matière de planification hospitalière pour lui faire part de son souci que les aspects intercantonaux soient dûment pris en compte dans la planification cantonale. Dans le but de pérenniser cet échange, elle a proposé par la suite que des membres de la CAE soient nommés membres de la Commission cantonale. Celle-ci ne s'est toutefois pas montrée favorable à cette proposition.

3. Consultations interparlementaires

—

3.1 Modification du concordat du 10 octobre 1988 réglant la coopération en matière de police en Suisse romande (accord romand ; CLDJP)

Ce projet de révision avait été examiné par la CAE en 2013, puis, le 17 janvier 2014, par une commission interparlementaire (CIP), qui s'est réunie à Lausanne. La CAE, qui n'avait pas formulé d'amendement à l'attention de la CIP, y a participé par l'envoi d'une délégation.

3.2 Modification du Concordat du 24 mars 2005 sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin)

Les parlements romands ont été saisis de cet objet par la Conférence latine des chefs des départements de justice et police CLDJP en date du 1er septembre 2014. La CAE a examiné le projet de révision et l'a approuvé sans réserve. La constitution d'une commission interparlementaire a néanmoins été demandée par d'autres cantons romands. Une CIP se réunira donc en 2015.

3.3 Projet d'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP)

C'est par des voies non officielles que les parlements des cantons signataires de la convention sur la participation des parlements (CoParl) ont été mis au courant de l'ouverture d'une procédure de consultation concernant la révision de l'AIMP. Grâce à l'intervention, de la CAE, de la DAEC et du Bureau interparlementaire de consultation, une prolongation du délai de réponse a toutefois pu être obtenue. La CAE a examiné ce projet et a formulé un certain nombre d'amendements qu'elle a transmis dans un premier temps au gouvernement cantonal, lequel a pris en compte l'avis de la CAE lors de la rédaction de sa propre réponse de consultation. Parallèlement, d'autres cantons ont demandé la constitution d'une commission interparlementaire, laquelle siégera également en 2015.

4. Commissions interparlementaires de contrôle

—

En 2014, le Grand Conseil du canton de Fribourg était représenté auprès de cinq commissions interparlementaires de contrôle. Un ou plusieurs membres de la Commission des affaires extérieures font partie de chacune des cinq délégations fribourgeoises. En cas d'empêchement, les autres membres de la CAE font office de suppléants. En prévision de ces suppléances, les membres titulaires informent régulièrement la Commission des derniers développements au sein de chaque commission interparlementaire.

CIP	Objet de la surveillance	Représentants CAE
CIP CSR	Exécution de la convention scolaire romande	Romain Castella (dès le 14 mai), Albert Lambelet, Roland Mesot, Nadia Savary (jusqu'au 17 avril)
CIP détention pénale	Exécution des concordats latins sur la détention pénale des mineurs et des adultes et jeunes adultes	André Ackermann (suppléant ; jusqu'au 26 février), Denis Grandjean
CIP GYB	Gymnase intercantonal de la Broye	Romain Castella
CIP HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale	André Schoenenweid (membre CAE jusqu'au 13 mai)
CIP HIB	Hôpital intercantonal de la Broye	Roland Mesot, Ralph Alexander Schmid

5. Autres activités sur le plan intercantonal

—

Bureau interparlementaire de coordination BIC

Institué par la CoParl, le BIC est un organe de coordination composé d'un représentant de chaque canton signataire. Fribourg y est représenté en la personne de la présidente de la CAE. En 2014, le BIC s'est réuni à trois reprises.

Communauté d'intérêts des parlements cantonaux ICC

Créée en 2008, l'ICC, dont Fribourg est membre fondateur, avait pour but de favoriser l'échange politique entre membres des parlements cantonaux et cela au-delà des frontières cantonales. Avec l'essor pris par d'autres plateformes d'échange et de coordination (BIC au niveau romand, Conférence législative intercantonale CLI à l'échelle nationale), l'ICC commençait cependant à faire doublon dans plusieurs de ses domaines d'activité. Lors de sa séance du 31 octobre 2014, le comité de projet (organe décisionnel) de l'ICC a dès lors proposé aux parlements membres de dissoudre cette structure et d'en transférer les avoirs et les compétences à la CLI ainsi qu'à une conférence des secrétaires généraux des parlements cantonaux (à créer). Le processus d'approbation de cette proposition est en cours auprès des parlements membres.

Andrea Burgener Woeffray	Reto Schmid
Présidente	Secrétaire